

Questions orales

L'hon. Arthur C. Eggleton (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Infrastructure, Lib.): Monsieur le Président, à la veille du premier anniversaire du lancement de ce programme, à une rencontre qui a réuni le premier ministre du Canada et ses homologues provinciaux, le 21 décembre, à Ottawa, je suis heureux de pouvoir transmettre d'autres bonnes nouvelles aux députés.

À la mi-parcours, nous avons affecté plus de 80 p. 100 des six milliards de dollars du programme pour réaliser quelque 8 400 projets qui créent plus de 81 000 emplois. Nous sommes en bonne voie d'atteindre l'objectif de 100 000 emplois directs.

Je dirai à la députée de Saint-Denis que, au Québec, nous avons créé plus de 20 000 emplois et fait un apport important à l'économie montréalaise.

Une donnée statistique encore. Je sais que le Parti réformiste s'intéresse à la question. J'ai reçu 15 lettres de députés réformistes, et 10 d'entre elles sont favorables au programme.

* * *

● (1450)

PETRO-CANADA

M. Bill Gilmour (Comox—Alberni, Réf.): Monsieur le Président, la ministre de l'Environnement et la ministre des Ressources naturelles ont toutes deux dit la semaine dernière à la Chambre qu'elles examineraient les circonstances entourant la tragédie qui a frappé la famille Curtis du Nouveau-Brunswick, à cause de Petro-Canada, et qu'elles en feraient rapport à la Chambre.

Depuis, les Curtis ont obtenu du fameux centre de santé environnementale de Dallas une preuve concluante que l'exposition aux vapeurs d'essence a été la cause de l'infirmité mentale et physique permanente dont leur fillette de sept ans est atteinte.

Ma question s'adresse à la ministre de l'Environnement. Étant donné non seulement que Petro-Canada est responsable de la fuite, mais aussi qu'elle était au courant de cette fuite deux ans avant de prendre des mesures pour y remédier, qu'est-ce que le gouvernement entend faire pour en tenir cette société criminelle responsable?

L'hon. Sheila Copps (vice-première ministre et ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, je vais donner suite à l'engagement que j'ai pris publiquement et en privé auprès du député la semaine dernière.

Non seulement j'ai entendu sa question à la Chambre, mais je suis également allée en discuter personnellement avec lui. Il m'a assuré qu'il me fournirait l'information médicale qui pourrait nous être utile pour intervenir personnellement auprès de Petro-Canada. J'ai discuté de la question avec ma collègue, la ministre des Ressources naturelles, et nous attendons les preuves médicales que le député dit avoir maintenant en sa possession.

M. Bill Gilmour (Comox—Alberni, Réf.): Monsieur le Président, ma question complémentaire s'adresse à la ministre des Ressources naturelles. J'ai les documents en question. Nous les avons reçus aujourd'hui et nous les communiquerons aux deux ministres.

J'ai d'autres documents révélant que la ministre des Ressources naturelles et la ministre de l'Environnement ont été mises au courant de cette affaire par le député libéral de Fredericton—York—Sunbury en janvier dernier, il y a près d'un an.

Étant donné que la ministre a été informée de cette tragédie il y a un an, pourquoi n'a-t-elle rien fait à ce sujet à ce moment-là et pourquoi a-t-elle laissé Petro-Canada, une société dont l'État est l'actionnaire majoritaire, voler son avenir à cette petite fille?

L'hon. Anne McLellan (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, à propos de l'affirmation que le député vient de faire, je confirme qu'un de mes collègues m'a informée de cet ensemble de circonstances. Je suis intervenue à ce moment-là et je crois que c'est grâce, en partie, à cette intervention qu'on a pu parvenir à un règlement touchant une partie de la réclamation exigée par les Curtis. C'est pourquoi je m'offusque que le député insinue que je n'ai rien fait à la suite de la requête de mon collègue.

Quant aux autres questions soulevées par le député à propos de l'état de santé de la fillette, je crois que les tribunaux en sont présentement saisis et qu'il ne conviendrait donc pas que je dise quoi que ce soit d'autre à ce sujet pour le moment.

* * *

[Français]

L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE

M. Laurent Lavigne (Beauharnois—Salaberry, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Développement des ressources humaines. Tout le monde sait que le projet de réforme proposé par le ministre du Développement des ressources humaines, qui touche l'enseignement postsecondaire, a provoqué une vive opposition des provinces et des associations étudiantes.

Le ministre a-t-il toujours l'intention d'aller de l'avant avec sa réforme du financement des études postsecondaires, telle que proposée dans son Livre vert, alors que les provinces et les associations étudiantes rejettent avec vigueur cette proposition?

[Traduction]

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.): Monsieur le Président, s'il y a une question qui fait l'unanimité d'un océan à l'autre, c'est la nécessité de remanier et de réformer en profondeur tous nos programmes sociaux, y compris ceux qui concernent l'enseignement postsecondaire. Seulement au Québec, 95 p. 100 des gens croient que le moment est venu d'entreprendre une vaste réforme des programmes sociaux.

Comme le député le sait, un comité des Communes a tenu des audiences à ce sujet. Nous avons tenu de vastes consultations au